

L'INAPTITUDE DU SALARIÉ

Isabelle Goulet

Avocat à la Cour

Serge Opatowsky

Médecin du travail

5 juillet 2007

Introduction

- Les chiffres du contentieux
- Le corpus législatif
 - L 122-45-4
 - L 122-24-4
 - L 122-32-5
 - R 241-51-1
- Une obligation de sécurité de résultat
- Le rapport Gosselin de janvier 2007

L'INAPTITUDE DU SALARIÉ

- I. L'avis d'inaptitude
- II. L'obligation de reclassement
- III. Le licenciement du salarié non reclassé
- IV. Inaptitude et santé mentale

L'INAPTITUDE DU SALARIÉ

- I. **L'avis d'inaptitude**
- II. L'obligation de reclassement
- III. Le licenciement du salarié non reclassé
- IV. Inaptitude et santé mentale

I. L'avis d'inaptitude

1. La visite de reprise

- **Présentation de la visite de reprise**

Cass. Soc., 28 novembre 2006, RJS 2/07, n° 212

- **Situation du salarié entre la reprise du travail effective et la visite de reprise**

- **Visite de reprise et de pré-reprise**

I. L'avis d'inaptitude

2. L'exigence de deux visites médicales

- **Présentation du principe et de son exception**

- **Sanction de l'absence des deux visites**

Cass. Soc., 21 mars 2007, n° 06-41.678

- **Situation du salarié entre les deux visites de reprise**

I. L'avis d'inaptitude

3. Le recours contre l'avis d'inaptitude

- Recours devant l'inspection du travail
- En cas d'annulation de l'avis: licenciement sans cause réelle et sérieuse

Cass. Soc., 9 février 2005, n° 03-44.486

L'INAPTITUDE DU SALARIÉ

- I. L'avis d'inaptitude
- II. L'obligation de reclassement**
- III. Le licenciement du salarié non reclassé
- IV. Inaptitude et santé mentale

II. L'obligation de reclassement

1. Les propositions du médecin du travail

- Devoir d'information du médecin du travail
- Obligation d'agir pour l'employeur

Cass. Soc., 28 juin 2006, RJS 10/06 n° 1057

Cass. Soc. 18 octobre 2006, n° 05-41.646

II. L'obligation de reclassement

2. Le périmètre de l'obligation de reclassement

- **Au sein de l'entreprise**

Cass. Soc., 15 novembre 2006, n° 05-40.408

- **Au sein du groupe**

Cass. Soc., 31 mai 2007, n° 06-41.055

II. L'obligation de reclassement

3. Une obligation de reclassement très lourde

Une obligation qui trouve à s'appliquer même en cas de:

- Inaptitude à tout emploi dans l'entreprise
- Invalidité
- Reprise du versement des salaires

Cass. Soc., 3 mai 2006, n° 04-40.721

II. L'obligation de reclassement

4. La sanction du non respect de l'obligation de reclassement

- Licenciement sans cause réelle et sérieuse
- Indemnité de préavis

Cass. Soc., 14 février 2007, n° 05-43.752

L'INAPTITUDE DU SALARIÉ

- I. L'avis d'inaptitude
- II. L'obligation de reclassement
- III. Le licenciement du salarié non reclassé**
- IV. Inaptitude et santé mentale

III. Le licenciement du salarié inapte

1. La reprise des salaires au terme du délai d'un mois

- L'employeur ne peut déduire de ce salaire les indemnités journalières et de prévoyance

Cass. Soc., 16 février 2006, n° 02-43.792

- Sanctions de l'absence de reprise du versement des salaires

Cass. Soc., 29 septembre 2004, n° 02-43.746

Cass. Soc., 20 septembre 2006, n° 05-42.930

III. Le licenciement du salarié inapte

2. Le refus par le salarié de la proposition de reclassement

- **Modification des conditions de travail**

Cass. Soc., 12 janvier 2005, n° 02-44.643

- **Modification du contrat de travail**

Cass. Soc., 9 avril 2002, n° 99-44.678

III. Le licenciement du salarié inapte

3. La situation particulière du salarié sous contrat à durée déterminée

- Résolution judiciaire si l'inaptitude a une origine professionnelle

Article L. 122-32-9 du CT

- Poursuite du contrat jusqu'à son terme si l'inaptitude a une origine non professionnelle

Cass. Soc., 28 mars 2006, n° 04-41266

Cass. Soc., 31 octobre 2005, n° 04-40537

L'INAPTITUDE DU SALARIÉ

- I. L'avis d'inaptitude
- II. L'obligation de reclassement
- III. Le licenciement du salarié non reclassé
- IV. Inaptitude et santé mentale**